

POUR L'AMNISTIE DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES

EN TUNISIE

Les soussignés s'émouvent de la vague actuelle d'arrestations en Tunisie qui a frappé près de 100 personnes et qui s'inscrit dans une longue suite d'événements du même ordre:

- En avril 74 suspension de la grâce dont avait bénéficié 5 condamnés aux procès de 1968 qui se trouvent à nouveau détenus au bagne de Bordj Er Roumi.
- Procès, en Aout 74 de 202 inculpés arrêtés et torturés en novembre 73.
- Procès en décembre 74 de 31 militants de l'opposition.
- Dissolution du Bureau National du Syndicat de l'Enseignement Secondaire à la veille d'une grève.
- Arrestations répétées de jeunes ouvriers, écoliers, étudiants, professeurs, gardés "à vue" sans limite et torturés qui laissent prévoir de nombreux procès dont un le 7 juillet.

Force leur est de constater qu'il n'existe, à l'heure actuelle, ni liberté d'opinion, ni liberté d'expression, ni respect des Droits syndicaux, ni indépendance de la justice, ce qui contrevient aux dispositions de la Constitution Tunisienne elle même.

En conséquence, et à l'approche de la célébration de la fête nationale tunisienne du 1^{er} juin, ils demandent solennellement au Président de la République tunisienne de veiller à mettre en vigueur les dispositions Constitutionnelles et de prendre l'initiative d'une Amnistie Générale en faveur de l'ensemble des prisonniers politiques actuellement détenus en Tunisie.

A insérer dans "le Monde" sous forme de publicité.

Tourent

Tourent

J. Loubet

Ally

Le TOUREL

Ally

A. PARQUET